

---

## Immanquable et Indispensable ! Spécial Été Pratique

---

CFTC HPE <cftchp@hpe.com>

28 juin 2022 à 09:55



*Spécialement pour les abonnés volontaires aux communications de la CFTC HPE : pas de spam !*

## SPECIAL ETE PRATIQUE !



Bonjour !

Avec l'accumulation des problèmes (supply chain, outils, charges de travail...), la pause estivale sera la bienvenue.

L'actualité en dehors de notre entreprise est également préoccupante sur de multiples sujets qui nous concernent toutes et tous. HPE a souvent un avis qu'il est bon de connaître. C'est pourquoi nous vous invitons à lire le message envoyé samedi dernier par Antonio Neri sur la situation aux États-Unis concernant les droits des femmes.

Dans ce numéro estival nous vous proposons de nouveaux sujets et des mises à jour. Temps de lecture : 5 minutes seulement !

### 1. Les augmentations égalité professionnelle du 24 juin

2. **Le bilan du volontariat GPEC Out/RCC 2022**
3. **Les autres principaux sujets du moment**
4. **Le calendrier social : chargé !**
5. **Vos congés d'été**

Pour plus d'informations, il suffit de contacter un membre de l'équipe CFTC HPE, répondre à ce message ou poster un commentaire sur le Blog.

Bonne découverte de ces informations pratiques et bonnes vacances si vous partez prochainement !

## 1/ LES AUGMENTATIONS EGALITE PROFESSIONNELLE DU 24 JUIN



Pour certaines d'entre vous cette augmentation est une surprise faute de communication préalable.

Cette année le budget a été doublé suite au travail argumenté des négociateurs CFTC dans les NAO 2022 (Négociations Annuelles Obligatoires).

Les écarts par job level sont déterminés annuellement. L'augmentation visible sur le bulletin de paie du 24 juin concerne les salariés Entry et Intermediare (+2,55%), Specialist (+2,07%) et Master (+0,65%). Au total 186 femmes.

Elle aurait dû aussi concerner 7 salariées du niveau Strategist/Director (où les écarts sont les plus importants) mais nous n'avons pas réussi à obtenir de consensus syndical. Nous avons donc renoncé à passer en force pour ne pas nuire à l'entente actuelle sur nombre de sujets.

Malgré cette occasion ratée vis-à-vis des femmes occupant les plus hautes responsabilités, la CFTC HPE a prouvé une fois de plus qu'elle défend toutes les catégories de salariés, sans aucune exception.

Sujet Blog : [Egalité Professionnelle](#)

## 2/ LE BILAN DU VOLONTARIAT RCC/GPEC OUT 2022



Le bilan sur les 2 vagues de volontariat est de 85 acceptés et 20 refus (si tous les refusés vague 1 ont recandidaté vague 2, une information que nous n'avons pas) :

- Vague 1 : 29 HPEF + 39 CCF = 68

- Vague 2 : 5 HPEF + 12 CCF = 17

Le pronostic que nous faisons dès le début de 20 à 30% de départs non pourvus en raison du ciblage s'est révélé exact : 26%. 15 salariés dans chaque société.

Ce qui donne sur les 8 dernières années :

- RCC 2022 : 85 acceptés (20 refus ou +)
- RCC 2021 : 112 acceptés (30 refus)
- RCC 2020 : 89 acceptés (28 refus)
- RCC 2019 : 88 acceptés (25 refus)
- RCC 2018 : 166 acceptés (42 refus)
- PSE 2017 : 89 acceptés (47 refus)
- PSE 2016 : 137 acceptés (59 refus)
- 2015 : pas de plan de départ

Les plans de départ volontaire sont par nature ciblés et leur élaboration un sujet de tension. Ils permettent toutefois d'échapper aux licenciements économiques forcés par critère d'ordre.

Pour celles et ceux qui ont été refusés ou qui n'étaient pas dans les bonnes cases, nous partageons leur déception d'autant que nous avons aidé avec notre simulateur 2022 et nos conseils un grand nombre de candidats.

Pour celles et ceux qui restent, nous agissons dans les CSSCT et les CSE sur la charge de travail qui en résulte. Avec les moyens dont disposent vos représentants (questions de proximité, droit d'alerte, procédure de danger grave et imminent)

Sujet Blog : [HPE GPEC 2022](#)

### 3/ LES AUTRES PRINCIPAUX SUJETS DU MOMENT



- La dégradation des résultats Q2 vs Q1 selon les Business Unit et la pression qui en découle, la transformation 'As a service', les tensions extrêmes sur les livraisons, des problèmes remontés sur des outils de cotation et de suivi...
- Le lancement de la NWE SWORD initiative pour soulager administrativement les vendeurs touchés par les pénuries de matériel.

- L'étude des rapports d'expertise économique, financière et sociale du cabinet Sextant.
- La méthode REACH de management des compétences. L'objectif de la Corporation est de classer chaque fin de Q2 les salariés HPE en fonction de leur performance des 3 dernières années et leur potentiel d'évolution professionnelle. Ce sujet étant sensible, vos représentants après avis juridique ont repoussé le lancement le temps d'examiner les adaptations légales nécessaires pour la France.
- La mise en place de l'outil PSA au sein des équipes A&PS HPEF.
- Des changements de job code et d'intitulés de poste en français, parfois de grades, et donc des avenants au contrat de travail qui seront proposés sur CCF à 18 salariés CTG (CMS) et 5 salariés du Pricing.
- L'ouverture demandée de la cafétéria de Grenoble
- Un test de 2 mois sur une navette 20 places partant du Centre commercial Carrefour Les Ulis à 7h30, retour Puteaux 17h : à partir du 6 septembre les mardi et jeudi.

#### **4/ LE CALENDRIER SOCIAL : CHARGE !**



- Commission plan de commissionnement : 28 juin
- Réunions trimestrielles des CSSCT : 29 juin IDF, 5 juillet CCF, 6 juillet Province
- Commission Frais de santé-Prévoyance : 30 juin

- Le plafond de paiement de la carte Edenred dans les restaurants repasse à 19€ (au lieu de 38) et n'est plus possible le week-end et les jours fériés : à partir du 1<sup>er</sup> juillet
- CSE HPEF : 11-12 juillet
- CSE HPE CCF : 7 puis 26-27 juillet

**A noter** : les réunions de renégociation de l'accord handicap sont reportées après l'été.

Une rentrée déjà chargée puisqu'il y aura aussi :

- Les NAO 2023 (Négociations Annuelles Obligatoires) dans un contexte de reprise de l'inflation.
- Une adaptation nécessaire (attendue dans le bon sens) du dispositif prévoyance-santé (pour une mise en œuvre le 1/1/2023).

Nous estimons également nécessaire deux accords de méthodologie pour lancer dans de bonnes conditions :

- Une négociation sur la transition vers les futurs coefficients de la nouvelle convention collective de la Métallurgie (pour une mise en œuvre le 1/1/2024).
- Une négociation si les 2 filiales HPEF et HPE CCF étaient amenées à fusionner en 2023.

Bonne nouvelle : l'équipe CFTC HPE est prête et organisée pour tout cela !

## 5/ VOS CONGES D'ETE



Vous devez poser **15 jours de Congés Payés** (dont 10 jours consécutifs) entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 octobre sous peine de perdre automatiquement les jours non utilisés.

**Attention** : il faut impérativement poser des **Congés Payés**, qui diffèrent des autres types de congés tels que les jours de RTT, d'ancienneté, choisis, fractionnement, récupération.

Que vous soyez temps plein, temps partiel ou n'ayant pas eu les 25 CP de début juin car embauché récemment : la règle est de ne pas avoir le 31 octobre plus de 10 jours de CP disponibles dans votre compteur de CP légaux. Sinon le surplus sera automatiquement supprimé (sauf si votre contrat de travail issu d'une autre société rachetée prévoit plus de 25 CP... Auquel cas il vaut mieux surveiller ses compteurs début novembre et nous alerter en cas de problème).

Pour télécharger notre calendrier scolaire : <https://cftchpe.fr/calendrier-2022-cftc-hpe-2>. Vous pourrez noter dessus les prochaines demi-journées wellness Friday : 8 juillet et 12 août.

Voici les jours à poser en 2022 pour profiter des prochains ponts : <https://f7td5.app.goo.gl/EwmhCd>

**OUVERTS EN PERMANENCE**

## LE BLOG !

<https://cftchp.blogspot.com>

Pour échanger et obtenir des réponses à toutes vos questions d'actualité

**HPE Next Résultats Q2**

**HPE GPEC 2022\_ Bilan vague 2**

**Egalité Professionnelle Augmentation ciblée sur la paie de juin**

**Handicap Renégociation de l'accord**

**NAO 2022 Immanquable Bilan. Outil Percentile/Dossier pratique positionnement 2022**

**Epargne Salariale FY22 Vous avez laissé passer la date ? Plan B**

**HPE Congés Toutes les infos !**

**HPE Politique voiture Le problème des assurances. LeasePlan racheté par ALD**

**Le coin du fisc Simulateur d'impôt. Dates limites. Télétravail**

## LE SITE INTERNET

<https://www.cftchpe.fr>

Pour consulter nos communications Immanquables et tous nos dossiers pratiques !

**Si fichiers protégés car non publics, le mot de passe est hpei**

Les fichiers ultra protégés sont accessibles exclusivement  
aux adhérents CFTC HPE à jour de cotisation

<https://cftchpe.fr/dossiers-pratiques-2>

## Redonnez du sens à votre vie au travail et défiscalisez à 66% !

**D'où viennent notre dynamisme et notre valeur ajoutée ? De vous ! De vos informations, de votre soutien et de vos adhésions.**

Pour maintenir cette intensité dans la qualité de l'information et la défense de vos droits et acquis sociaux depuis 2001, vous n'avez qu'une résolution simple à prendre : nous soutenir. Lire nos communications pratiques, c'est bien, adhérer c'est mieux !

Avec votre adhésion, vous bénéficierez de 10 services supplémentaires qui rendent au final dérisoire la cotisation payée.



**Un syndicat fiable, le plus grand réseau social HPE, plein de services... :**

**Je me renseigne sur l'adhésion CFTC**

*Si vous recevez ce message directement de la boîte [cftchp@hpe.com](mailto:cftchp@hpe.com),  
c'est que vous vous êtes abonné volontairement aux communications de l'équipe CFTC HPE.*

*Nous ne pratiquons pas l'abonnement forcé par défaut :  
la CFTC HPE respecte les règles, l'éthique syndicale et vos boîtes mails !*

*Pour ne plus recevoir nos communications : c'est immédiat, il suffit de le signaler*

*Conformément à la loi en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition  
et un droit à la portabilité relativement  
à l'ensemble des données vous concernant. Ces droits s'exercent auprès du délégué à la protection des données  
via cette adresse mail : [cftchp@hpe.com](mailto:cftchp@hpe.com)*